

***Foyer d'Angle  
Vitre Droite  
Volet  
Post Combustion***

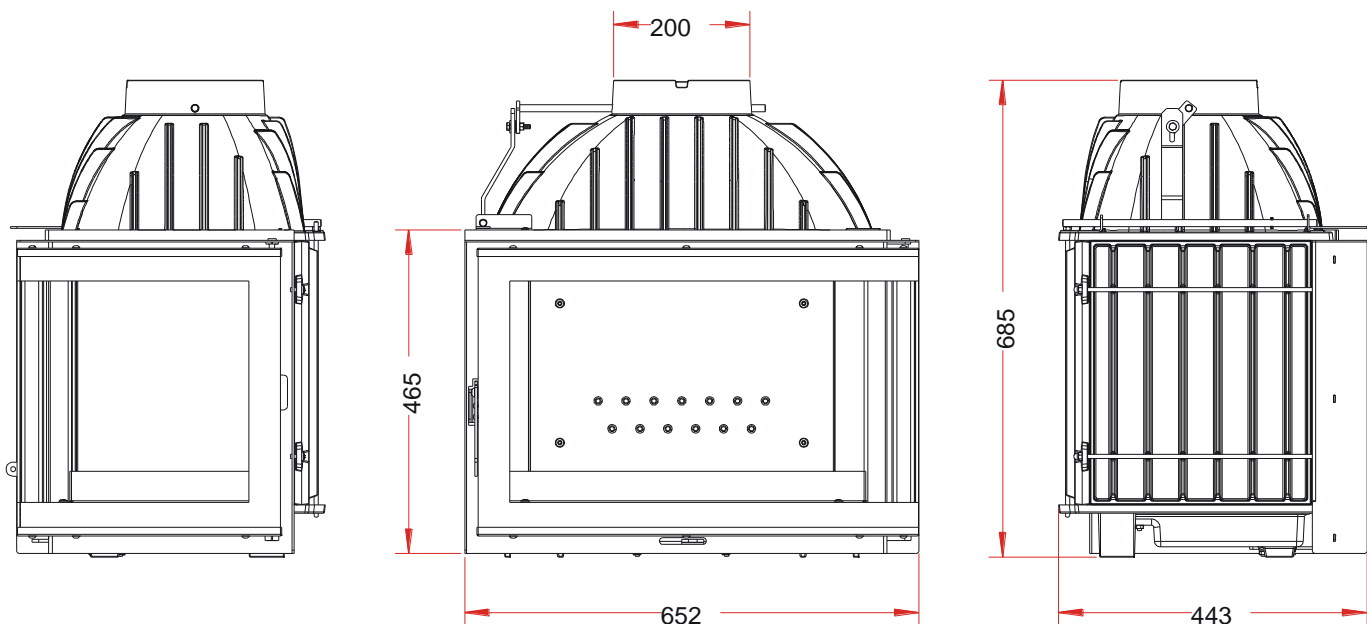
***Référence 6263 72***

## Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément notice particulière ainsi que la notice générale également livrée avec l'appareil.

### Caractéristiques suivant EN 13229 :

|  |   |
|--|---|
| <b>Puissance nominale</b>  | 9 kW  |
| <b>Rendement</b>   | 75 %  |
| <b>Taux de CO%</b>   | 0.07 %  |
| <b>Classement Flamme verte</b>   | ★★★★★★  |
| <b>Concentration de poussières rejetées à 13% d'O<sub>2</sub></b>  | 36 mg/Nm <sup>3</sup>   |
| <b>T° fumées</b>   | 315 °C  |
| <b>Mode de fonctionnement</b>  | Intermittent  |
| <b>Combustible recommandé</b>  | Bois / bûches de 33 cm<br><i>longueur maximale possible (horizontalement) : 50 cm</i> |
| <b>Débit massique des fumées</b>   | 9.4 g/s   |
| <b>Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :</b>   | Latéralement : 8 cm (dont 5 cm d'isolant)   |
|  | Au fond : 13 cm (dont 5cm d'isolant)  |
| <small>(caractéristique de l'isolant: laine de roche épaisseur 5 cm, conductivité maxi 0.04W/m°C avec face aluminium côté foyer)</small> |   |



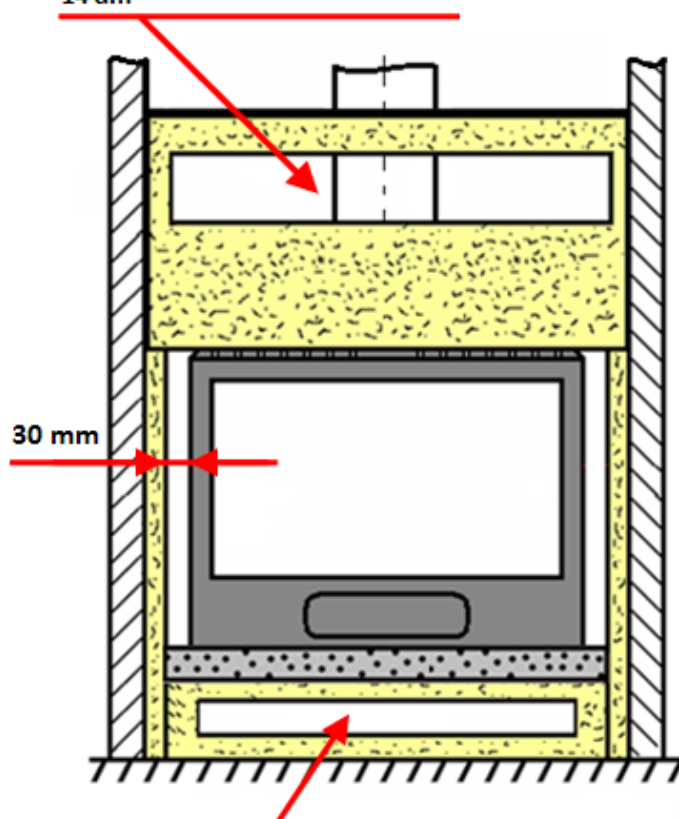
### Caractéristiques de construction :

|   |  |                   |
|---|--|-------------------|
| Masse de l'appareil   | 98 kg  |                   |
| Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil | diamètre 200 mm Extérieur                                  |                   |
| Longueur maximale des bûches  | 50 cm - Chargement en façade                               |                   |
| Encombrement du foyer   | Voir schéma ci-dessus                                      |                   |
| Dimensions de la vitre  | h 408 mm   | lg 631.5 + 373 mm |
| Plaque signalétique   | Positionnée sur le montant inférieur du cadre de la porte. |                   |

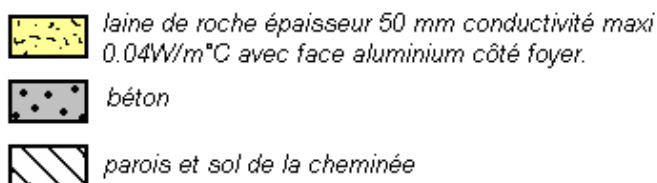
## INSTRUCTIONS POUR L'ENCASTREMENT DE L'APPAREIL.

- Pour limiter l'échauffement des parois constituant l'habillage de la cheminée à construire à 65K (K = degrés Celsius au dessus de la température ambiante), et obtenir un bon fonctionnement de l'appareil, il est nécessaire de respecter le principe des dispositions du schéma ci-après.
- Respecter les dimensions minimales d'encastrement et du circuit d'air de convection (section d'entrée de « l'air à chauffer » et section de sortie de « l'air chaud »).
- Les dimensions minimales d'encastrement indiquées garantissent l'accès aux organes de manœuvre, une course suffisante pour les organes mobiles, l'accès et le démontage pour les pièces susceptibles d'être remplacées.
- Prévoir impérativement une trappe d'accès pour la maintenance du ventilateur.

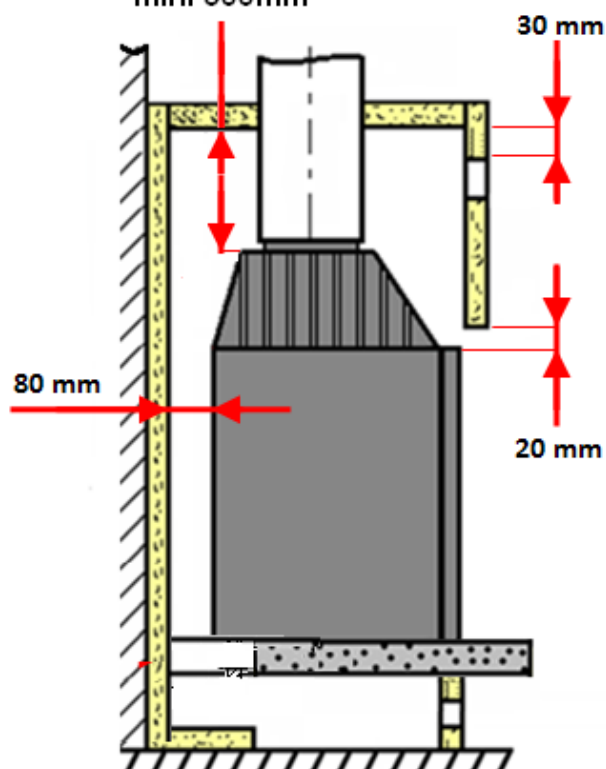
**Section de la sortie d'air chaud :**  
14 dm<sup>2</sup>

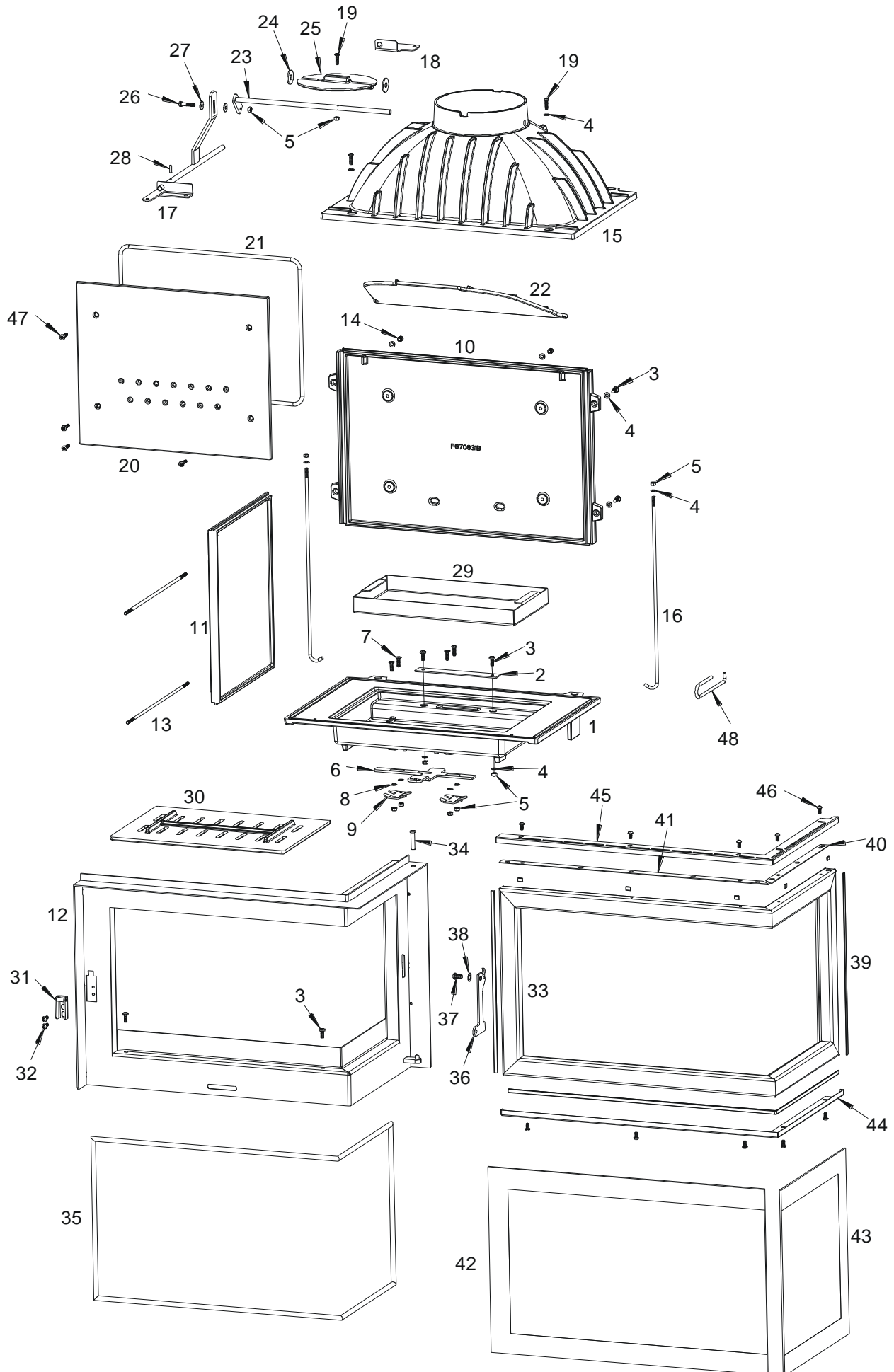


**Section de l'entrée d'air frais:**  
4 dm<sup>2</sup>



mini 500mm





| <b>Rep</b> | <b>Nbr</b> | <b>Désignation</b>                                    | <b>Référence</b> |
|------------|------------|---|------------------|
| 1          | 1          | Socle   | X15-F670830U     |
| 2          | 1          | Obturbateur   | X15-452-05-003   |
| 3          | 6          | Vis tête bombée de 6x16 PZ - DIN 7985                 | 012933           |
| 4          | 10         | Rondelle de 6 - DIN 125                               | 016782           |
| 5          | 10         | Ecrou de 6 - DIN 934                                  | 012929           |
| 6          | 1          | Registre d'air primaire                               | X15-452-05-001   |
| 7          | 4          | Vis tête fraisée bombée de 6x20 PZ - DIN 966          | 012935           |
| 8          | 4          | Rondelle de 6, épaisseur 0.5 - DIN 137 A              | 010162           |
| 9          | 2          | Bride de registre                                     | X15-452-05-002   |
| 10         | 1          | Fond  | X15-F670831U     |
| 11         | 1          | Côté  | X15-F670832B     |
| 12         | 1          | Façade  | X15-452-01-000-L |
| 13         | 2          | Tirant horizontal                                     | X15-452-06-001   |
| 14         | 2          | Ecrou borgne de 6                                     | 021106           |
| 15         | 1          | Avaloir   | X15-F670833U     |
| 16         | 2          | Tirant vertical                                       | X15-452-06-002   |
| 17         | 1          | Tige/équerre de volet de buse                         | X15-452-11-000-L |
| 18         | 1          | Equerre de volet de buse                              | X15-452-07-002-L |
| 19         | 3          | Vis tête bombée de 6x20 PZ - DIN 7985                 | 022934           |
| 20         | 1          | Taque PC  | X15-F670834B     |
| 21         | 1          | Joint de Taque  | X00-452-06-004   |
| 22         | 1          | Déflexeur   | X15-F670651B     |
| 23         | 1          | Axe de volet de buse                                  | X15-452-12-000-L |
| 24         | 2          | Rondelle de 10 - DIN 9021                             | 010018           |
| 25         | 1          | Volet de buse   | X15-F670651B     |
| 26         | 1          | Vis tête hexagonale de 6x30/18 - DIN 933              | 011936           |
| 27         | 2          | Rondelle large de 6 - DIN 9021                        | 021886           |
| 28         | 1          | Goupille de 4x16 - DIN 1481                           | 022946           |
| 29         | 1          | Tiroir cendrier                                       | X15-452-05-004   |
| 30         | 1          | Grille foyère   | X15-F670836B     |
| 31         | 1          | Support de fermeture                                  | X15-440-10-000   |
| 32         | 2          | Vis tête bombée de 6x16 HC - DIN 7380                 | 021642           |
| 33         | 1          | Porte   | X15-452-02-000-L |
| 34         | 1          | Axe de porte haut                                     | X15-452-02-004   |
| 35         | 1          | Joint de porte  | X00-452-03-010   |
| 36         | 1          | Loquet de porte                                       | X15-452-03-003   |
| 37         | 1          | Vis tête bombée de 8x16 HC - DIN 923                  | 011935           |
| 38         | 1          | Rondelle de 10, épaisseur 0.8 - DIN 137 A             | 016018           |
| 39         | 1          | Joint de vitre  | X00-452-03-011   |
| 40         | 1          | Cale laterale   | X15-452-02-008   |
| 41         | 1          | Cale longitudinale                                    | X15-452-02-007   |
| 42         | 1          | Vitre facade  | X00-452-03-002   |
| 43         | 1          | Vitre laterale  | X00-452-03-005   |
| 44         | 1          | Presse verre bas                                      | X15-452-03-006-L |
| 45         | 1          | Presse verre haut                                     | X15-452-03-001-L |
| 46         | 10         | Vis tête bombée de 6x12 HC - DIN 7380                 | 012088           |
| 47         | 4          | Vis tête fraisée bombée de 6x20 HC - DIN 7991 A2 INOX | 0119342          |
| 48         | 1          | Crochet d'ouverture de porte                          | X15-AS800255     |

## TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « **NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR FOYER ET INSERTS** » fournie avec l'appareil.

## CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

## CONSEILS D'UTILISATION

**Utiliser uniquement les combustibles recommandés** : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

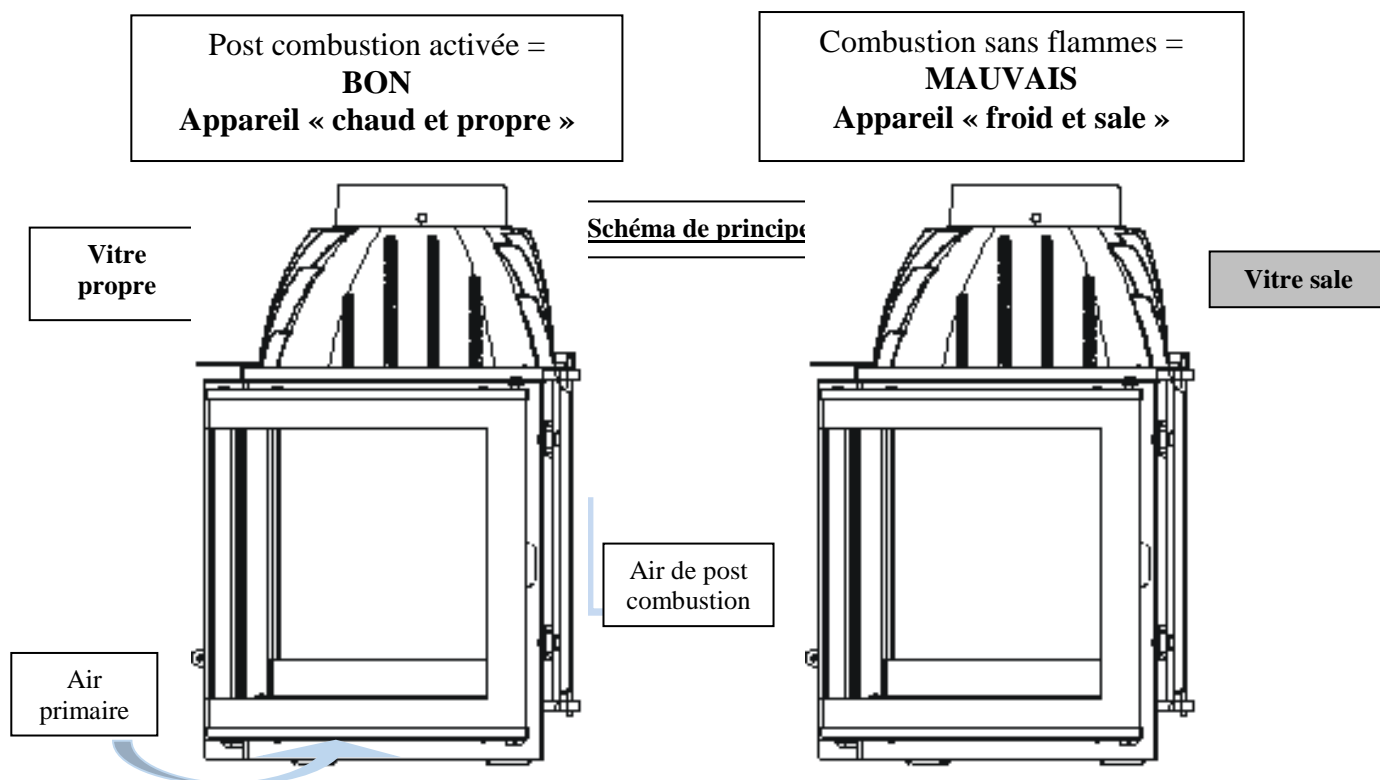
Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décrochage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaaleur.

Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

- **Allumage** : placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil. Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille qui par la même occasion, seront préservées (sans trop obstruer les trous de passage d'air).
  
- **Puissance Nominale** : elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 2.2 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (soit une bûche fendue en deux parties), renouvelée toutes les 45 minutes, avec le réglage d'allure légèrement entrouvert.  
Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.  
Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer** , puis refermer la porte . L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.
  
- **Combustion lente de 3 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 4 kg constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendues de grand diamètre (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.  
Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron :
  - alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
  - privilégier une utilisation avec de petites charges.

Quel que soit le mode de fonctionnement désiré, s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois :

Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encrasser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.



- **Précautions concernant l'ouverture de la porte (rechargement, piquage) :**  
 Avant toute ouverture de porte (pour éviter un refoulement de fumées désagréable) :
  - Ouvrir le registre de réglage d'allure en position « Allumage »
  - Maintenir le registre dans cette position jusqu'à fermeture de la porte.

## Organes de réglages :

Utiliser systématiquement la "main froide (crochet métallique)" fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages, l'ouverture et la fermeture de la porte car ces parties peuvent être très chaudes.

- **Registre de réglage d'allure** : ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre "allure normale" et la "combustion lente". Une fois l'appareil allumé, ne pas aller au delà de la position "allure normale" correspondant à une **ouverture de 30 %**.
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au delà de la position "allure normale" permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.

## CONSEILS D'ENTRETIEN

Après une longue période d'arrêt vérifier l'absence d'obstruction du conduit avant un rallumage.

A l'occasion des opérations de ramonage, faites vérifier l'ensemble de l'appareil par un technicien compétent qui :

- nettoiera complètement l'appareil, vérifiera les jonctions des différentes pièces et la position du déflecteur, celui-ci étant incliné en appui en haut sur l'avaloir et maintenu vers le bas sur le fond.
- procédera si nécessaire au changement des composants usés (joint de porte notamment)

## SECURITE

- Pendant le fonctionnement, toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attentions aux brûlures !! Eviter d'installer le poêle dans un endroit où il y a beaucoup de passages.
- Si un feu de cheminée se déclare, en premier fermer la porte de rechargement, en second les arrivées d'air primaire et secondaire, puis communiquer immédiatement avec les autorités locales incendie (le 18).
- Ne jamais mettre dans l'appareil des charges de bois supérieures à celles indiquées dans les « conseils d'utilisation » (soit moins de la moitié de la hauteur de la chambre de combustion). Il est interdit d'utiliser l'appareil comme incinérateur.
- Il est interdit d'utiliser des combustibles non recommandés et non-adaptés à l'appareil, y compris les combustibles liquides.
- La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement. Ne pas surchauffer l'appareil.